

## Consommation et économies d'énergie dans le secteur du transport routier de fret, de l'entreposage, et de la messagerie en 2009

En 2009, le gazole représente la quasi totalité (94 %) de l'énergie consommée par les 38 300 entreprises du transport routier de fret et de l'entreposage. Au total, la consommation annuelle de gazole déclarée par les entreprises du secteur est de l'ordre de 7 milliards de litres. Deux tiers des salariés du secteur du transport routier de fret et de l'entreposage font partie

d'une entreprise ayant mis en place un programme d'économies d'énergie, cette action portant le plus souvent sur le renouvellement du parc de véhicules, le suivi de la consommation de carburants et la formation à une conduite économique. L'usage de carburants alternatifs au gazole reste très limité.

### Consommation d'énergie par secteur

Dans le secteur du transport routier de fret et de l'entreposage<sup>1</sup>, la quasi totalité (94 % en tep<sup>2</sup>) de l'énergie consommée en 2009 provient du gazole (tableau 1 - graphique 1), selon l'enquête sur l'activité des entreprises. 4 % proviennent de l'électricité, 2 % du fioul, et moins de 0,5 % seulement des autres énergies (gaz essentiellement mais aussi agrocarburants, etc.).

Les entreprises du secteur du transport routier de fret ne consomment pratiquement que du gazole (97 % de l'énergie consommée). Celles de la messagerie et du fret express consomment aussi principalement du gazole : il représente 88 % de la consommation d'énergie de ce secteur.

Le secteur du stockage et entreposage consomme surtout de l'électricité : 80 % et 64 % de leur énergie consommée, selon qu'il s'agit de stockage frigorifique ou non. Par ailleurs, le secteur du stockage et entreposage frigorifique consomme plus de fioul (15 %) que de gazole (5 %), alors que c'est l'inverse pour le secteur du stockage et entreposage non frigorifique qui consomme plus de gazole (19 %) que de fioul (6 %).

Les entreprises de moins de 50 salariés présentent une consommation d'énergie légèrement plus forte que la moyenne en gazole (96 % de leur énergie consommée en tep), en raison de l'importance des entreprises de transport routier de fret dans cette classe de taille.

**Tableau 1 - Répartition de la consommation d'énergie dans le transport routier de fret et l'entreposage en 2009 selon le type d'énergie, le secteur et la taille d'entreprise**

En % de tep

	Électricité	Gazole*	Fioul	Autres**	Total
<b>Secteur d'activité</b>					
Transport routier de fret	1	97	1	1	100
Entreposage et stockage frigorifique	80	5	15	0	100
Entreposage et stockage non frigorifique	64	19	6	11	100
Messagerie, fret express	11	88	1	0	100
<b>Tranche d'effectif salarié</b>					
De 0 à 49 salariés	3	96	1	0	100
De 50 à 249 salariés	4	94	2	0	100
250 salariés et plus	8	90	2	0	100
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>94</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>100</b>

\* : y compris la part de biodiesel incorporé dans le gazole vendu (6,3 % en 2009).

\*\* : agrocarburants, GPL, GNV, AdBlue, gaz, essence/super, carburants de l'aviation, propane.

Lecture : 1 % de l'énergie consommée par le secteur du transport routier de fret est de l'électricité (en équivalent tep).

Source : SOeS, enquête AET 2009

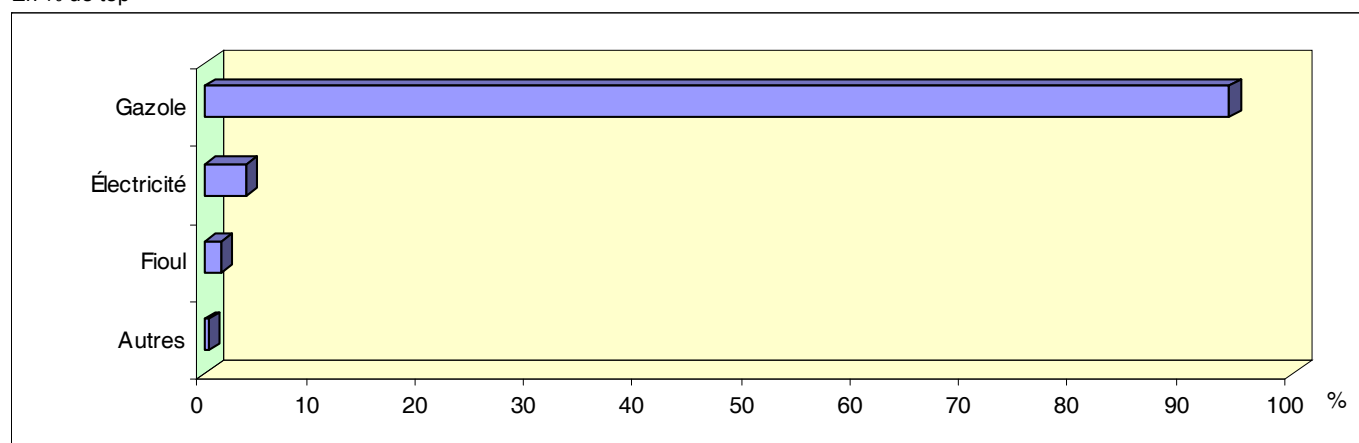
<sup>1</sup> Voir dans l'encadré le « Domaine de la publication ».

<sup>2</sup> Tonne équivalent pétrole. Unité de mesure, retenue dans cette première partie, permettant de comparer les différentes formes d'énergie consommée.



## Graphique 1 - Structure de la consommation d'énergie dans le transport routier de fret et l'entreposage en 2009

En % de tep



Source : SOeS, enquête AET 2009

### Consommation par type d'énergie

Le gazole consommé dans le secteur l'est presque totalement (*tableau 2*) par le transport routier de fret (96 %). C'est également le cas pour le fioul, mais dans une moindre mesure (79 %). Les entreprises de l'entreposage et du stockage consomment aussi un peu de fioul, à hauteur de 18 %.

L'électricité consommée dans le secteur, elle, l'est principalement par l'entreposage et stockage non frigorifique, qui représente 41 % de la consommation en électricité des entreprises de transport routier de fret et entreposage, alors que seulement 11 % de l'électricité est consommée par le secteur de la messagerie et du fret express (*tableau 2*).

Au total, la consommation annuelle de gazole déclarée par les entreprises du secteur du transport routier de fret et de l'entreposage en 2009 est de 6,6 milliards de litres, et celle d'électricité de 2,6 térawattheures. Cette consommation

représente un peu moins d'un cinquième de la consommation totale de gazole, mais seulement 0,6 % de la consommation finale d'électricité en France métropolitaine.

Les entreprises de moins de 50 salariés consomment plus de la moitié (55 %) du gazole utilisé par le secteur du transport routier de fret et de l'entreposage, alors qu'elles ne consomment que 41 % de l'électricité. Par contre, les entreprises de plus de 250 salariés consomment une proportion faible de gazole (14 %), et plus forte (30 %) d'électricité. Ceci s'explique par un effet de structure : les entreprises du transport routier de fret, globalement très consommatrices de gazole sont pour la plupart des entreprises de taille moyenne, de moins de 50 salariés. Et les entreprises du secteur de l'entreposage, qui consomment plus d'électricité, sont en proportion plus nombreuses à être de grande taille.

**Tableau 2 - Consommation d'énergie dans le transport routier de fret et l'entreposage en 2009 selon le secteur et la taille de l'entreprise**

Secteur d'activité	Électricité		Gazole		Fioul	
	GigaWh	%	Millions de litres	%	Millions de litres	%
Transport routier de fret	710	27	6 352	96	85	79
Entreposage et stockage frigorifique	564	22	3	0	10	9
Entreposage et stockage non frigorifique	1 061	41	32	0	10	9
Messagerie, fret express	275	11	237	4	3	3
<b>Tranche d'effectif salarié</b>						
De 0 à 49 salariés	1 058	41	3 625	55	53	49
De 50 à 249 salariés	769	29	2 046	31	36	33
250 salariés et plus	783	30	953	14	19	18
<b>Total</b>	<b>2 610</b>	<b>100</b>	<b>6 624</b>	<b>100</b>	<b>108</b>	<b>100</b>

Lecture : les entreprises du transport routier de fret ont consommé 710 gigawattheures d'électricité, qui représentent 27 % de la consommation totale d'électricité dans le secteur du transport routier de fret et de l'entreposage.

Source : SOeS, enquête AET 2009

## Programmes d'économies d'énergie

Deux tiers (66 %) des salariés travaillent dans une entreprise qui a mis en place un ou plusieurs programmes contribuant à réaliser des économies d'énergie (tableau 3). Cette proportion est de 80 % pour les entreprises de plus de 50 salariés, contre 48 % pour celles de moins de 50 salariés. Le pourcentage est faible dans l'entreposage et stockage, particulièrement pour le frigorifique. En effet, ces entreprises sont moins concernées par les questions d'économies d'énergie qui portent essentiellement sur la conduite, le parc et les consommations de carburant.

Plus précisément, ces salariés concernés par des programmes d'économies d'énergie travaillent principa-

lement dans une entreprise ayant renouvelé son parc de véhicules (73 % d'entre eux), ou amélioré la gestion et le suivi des consommations de carburant (70 %), ou ayant eu recours à une formation ou incitation financière pour une conduite économique destinée au personnel roulant (67%). En revanche, seuls 5 % d'entre eux travaillent dans une entreprise ayant utilisé des carburants alternatifs au gazole.

Dans le secteur de la messagerie, plus de quatre cinquième des salariés (86 %) concernés par des programmes d'économies d'énergie sont dans une entreprise qui a mis en place une démarche de renouvellement de véhicules.

**Tableau 3 - Mise en place de programmes d'économies d'énergie dans le transport routier de fret et l'entreposage en 2009 selon le secteur et la taille d'entreprise**

	Mise en place d'un programme d'économies d'énergie		Type de programme mis en place (en % de salariés) *					
	Nombre d'entreprises concernées	% de salariés	Formation ou incitation financière pour une conduite économique, destinée au personnel roulant	Renouvellement du parc de véhicules et autres actions sur les véhicules	Amélioration de l'organisation des flux (GPS...)	Amélioration de la gestion et du suivi des consommations de carburant	Utilisation de carburants alternatifs au gazole (biocarburants, émulsions eau/gazole, etc.)	Autres
<b>Secteur d'activité</b>								
Transport routier de fret	10 343	67	65	72	57	71	5	6
Entreposage et stockage frigorifique	99	23	32	32	38	17	22	55
Entreposage et stockage non frigorifique	201	55	79	63	67	77	18	13
Messagerie, fret express	332	77	71	86	57	62	10	12
<b>Tranche d'effectif salarié</b>								
De 0 à 49 salariés	9 907	48	46	65	49	59	2	6
De 50 à 249 salariés	935	80	68	73	56	74	6	5
250 salariés et plus	134	81	86	81	68	75	13	12
<b>Total</b>	<b>10 975</b>	<b>66</b>	<b>67</b>	<b>73</b>	<b>58</b>	<b>70</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

\* : sur le champ des entreprises ayant mis en place un ou des programmes d'économies d'énergie.

Lecture : 67 % des salariés du secteur du transport routier de fret sont dans une entreprise qui a mis en place un programme d'économies d'énergie.

Source : SOeS, enquête AET 2009

### Encadré

#### Domaine de la publication

Cette publication porte sur un sous-ensemble de l'enquête AET 2009 (cf. *Méthodologie*). Le domaine de la publication est réduit à certaines questions et certaines entreprises. Elle exploite en fait les questions de l'enquête, relatives aux consommations d'énergie et aux programmes de réduction de cette consommation, pour les entreprises des secteurs d'activité suivants (selon la nomenclature NAF rév. 2) :

Transport routier de fret, 4 sous-classes :

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 49.42Z Déménagement

Ainsi que :

- 52.10A Entreposage et stockage frigorifique
- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique
- 52.29A Messagerie, fret express

Cet ensemble, qui représente 38 300 entreprises, est donc constitué du transport routier de fret, de l'entreposage et stockage, ainsi que de la messagerie. Dans un souci de simplification, il est nommé « **secteur du transport routier de fret et de l'entreposage** ».

## Méthodologie

L'enquête sur l'activité des entreprises de transport 2009 (AET 2009) porte sur les entreprises de l'ensemble du secteur du transport et de l'entreposage, à l'exclusion de trois sous-classes, en raison de leur spécificité ou du nombre important de petites entreprises concernées : transports de voyageurs par taxis (49.32Z), téléphériques et remontées mécaniques (49.39C) et transports par conduites (49.5).

Cette enquête a pour objectif d'enrichir la connaissance des caractéristiques physiques, techniques et organisationnelles des entreprises du secteur du transport et de l'entreposage. La collecte de données sur les consommations d'énergie des entreprises et leur politique d'économie d'énergie permet d'apporter des éléments de réponse à des problématiques soulevées par le « Grenelle de l'environnement ».

Elle a concerné un échantillon de 4 789 entreprises. L'ensemble des entreprises, ayant au moins 50 salariés, ou 8 millions d'euros de chiffre d'affaires, ont été interrogées de manière exhaustive. Le nombre de questionnaires exploitables s'est élevé à 3 379.

### Nota bene

Les résultats présentés dans cette publication ne peuvent être directement comparés à ceux de l'enquête 2008 : le champ des entreprises interrogées d'une année sur l'autre est différent, ainsi que la méthodologie du redressement de la non-réponse.

Ressources, territoires, habitats et logement  
Energies et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

## Chiffres & statistiques

**Commissariat général  
au développement  
durable**

**Service  
de l'observation  
et des statistiques**

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel :  
diffusion.so.es.cgdd@  
developpement-  
durable.gouv.fr  
Télécopie :  
(33/0) 1 40 81 13 30

**Directeur  
de la publication**  
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2012



**Françoise JACQUESSON**